



Budget 2018

(Mont-Tremblant, 19 décembre 2017) – Le maire de Mont-Tremblant, monsieur Luc Brisebois, a déposé le 18 décembre en séance extraordinaire, les prévisions budgétaires 2018 pour la ville centre et l'agglomération au montant de 41,7 M\$, ce qui représente une hausse des revenus de 5 % par rapport à l'an dernier.

L'objectif de la Ville de Mont-Tremblant est clair, continuer à offrir des services qui répondent aux attentes de la population. Cette hausse du budget permet de continuer à remplir notre mission, tout en appuyant le déploiement de projets structurants pour l'avenir de Mont-Tremblant. D'autres priorités ont fait également partie des réflexions du Conseil, à savoir, la pérennité de ses actifs et infrastructures, la diversification économique ainsi que le développement durable.

Taux de taxes

La variation du compte de taxes connaît une augmentation, ainsi la taxe résidentielle passe de 0,6625 \$ à 0,7075 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une augmentation de 6,8 %.

Depuis les trois (3) dernières années (2015-2016-2017), les contribuables ont connu une augmentation moyenne de 0,7 % de leur compte de taxes et en incluant le budget 2018, l'augmentation moyenne demeure basse, soit à 2,4 %. Durant les dernières années, le choix du conseil était d'utiliser les surplus pour équilibrer le budget plutôt que d'augmenter les taxes. Ce choix a donc permis aux contribuables de profiter de cette économie pendant plusieurs années.

L'augmentation vise à mieux répondre aux facteurs de variation des dépenses, notamment, les dépenses incompressibles qui ne cessent d'augmenter, l'application des ententes salariales et l'augmentation de la quote-part de la MRC des Laurentides.

Malgré tout, les Tremblantois et les Tremblantaises ont un compte de taxes compétitif. À titre d'exemple, en 2016, le taux de taxes de la Ville était de 0,08 \$ du 100 \$ d'évaluation de moins que les villes qui lui sont comparables. Le nouveau taux de taxes 2018 de Mont-Tremblant demeure toujours plus bas que le taux moyen de 2016 des villes comparables.

Pour une résidence d'une valeur de 250 000 \$, l'augmentation sur le compte de taxes varie entre 113 \$ et 132 \$.

La taxe foncière non résidentielle passe, quant à elle, de 0,9729 \$ à 1,0429 \$ du 100 \$ d'évaluation. Pour une question d'équité et après avoir consulté leurs membres, Tourisme Mont-Tremblant, la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant et l'Association de villégiature Tremblant ont demandé à la Ville d'augmenter la taxe non



résidentielle pour financer une partie des événements IRONMAN qui, bien qu'ils profitent à tous, étaient financés seulement par quelques hôteliers.

Tarifications

Les tarifications du contrôle des moustiques et des services d'aqueduc et d'égout demeurent les mêmes. La seule modification au compte de taxes sera l'augmentation de la tarification de la collecte des matières résiduelles avec une hausse de 20 \$ par porte pour un total de 150 \$, montant qui était chargé en 2013. Le coût réel, pour la Ville, de cette collecte est de 163,55 \$ par porte.

Programme triennal des dépenses en immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) fait état d'investissements totalisant 33 M\$ répartis sur trois ans : 2018-2019-2020. En 2018, ce sont 7 M\$ qui seront investis. Les principaux projets sont les travaux de ponceaux le long du ruisseau Clair, les travaux des égouts séparatifs au centre-ville, la réfection de la route 327, à partir de la montée Ryan jusqu'à la rue du Couvent, ces travaux seront gérés par la Ville, mais payés par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et dans une 2^e étape, la Ville poursuivra la réfection du chemin du Village, à partir de la rue du Couvent (près du lac Moore), jusqu'à la rue de l'Anse.

Autres projets

Le service de navette qui relie le centre-ville à La Samaritaine les mardis sera maintenu. Les citoyens verront une nouvelle édition du Guide du citoyen, une étude de circulation des rues Léonard et de Saint-Jovite sera également effectuée durant l'année. Le programme d'accueil pour les nouveaux résidents se poursuivra, ainsi que celui de *Bébécolo* (subvention lors d'achat de couches lavables). Naturellement, la salle de spectacle Première Scène offrira une nouvelle programmation pour la saison 2018-2019, et reviendront la journée *LE GRAND NETTOYAGE*, le Noël magique, la fête de l'Halloween, le *Week-end vente-débarras*, ainsi que la plantation d'arbres dans le cadre du programme *un enfant, un arbre*. Finalement, la Ville réitérera son aide à un travailleur de rue et à plusieurs organismes du milieu.